



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le plan Agriculture méditerranée 2026 (PAM)

MA DÉMARCHE

ÉMERGENCE ET LABELLISATION « AIRES AGRICOLES DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE (AARC) »

GUICHET ÉMERGENCE AARC (optionnel)

Objectif : élaborer le partenariat d'acteurs et/ou le diagnostic territorial et le plan d'action

Aide : entre 10 k€ et 25 k€ - Taux de 80 %

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) LABELLISATION AARC

Ma démarche territoriale AARC présente :



un territoire



un diagnostic territorial



des objectifs d'adaptation



un partenariat multi-acteurs



un plan d'action

Mon plan d'action peut avoir jusqu'à cinq types d'action :

Projet de filière

Animation

Mobilisation fonds hydraulique

Mobilisation financement amont

Autre

FINANCEMENTS PAM

Soutien de projets de filière

GUICHET MATURATION PROJET

Objectif : enrichir le projet de filière avant une candidature à l'appel à projet

Aide :
entre 10 k€ et 50 k€
Taux de 80 %

APPEL À PROJET STRUCTURATION DES FILIÈRES

Objectif : accompagner la structuration et la transformation des filières

Aide :
entre 100 k€ et 2,4 M€
Taux entre 25 % et 50 %

Soutien à la démarche territoriale

GUICHET ANIMATION AARC

Objectif : élaborer le partenariat d'acteurs et/ou le diagnostic territorial et le plan d'action

Dépenses éligibles : Jusqu'à un demi ETP pendant 3 ans et 30 000€ de prestations - Taux d'aide de 80 %

FINANCEMENTS HORS PAM

Conseils régionaux

Agences de l'eau

Autres

Fonds hydraulique agricole